

## EN VUE LA SEMAINE DE LA SANTE MENTALE 2017

### Des – fumeurs – laissés pour compte ?

#### 1. Contexte / initiative

Le CRéSaM organise, du 9 au 13 octobre, la troisième édition de la *Semaine de la santé mentale*.

« Diverses actions seront menées dans ce cadre, en Wallonie, afin de soutenir tout intervenant confronté à la souffrance psychique, de promouvoir les collaborations intersectorielles, de croiser les regards que l'on porte sur la santé et la maladie mentale, de sensibiliser le tout public à la question de la santé mentale.

Au travers de la semaine de la santé mentale, l'objectif est de mettre en lumière les difficultés rencontrées, d'**identifier les failles dans l'organisation de l'offre de soins, de questionner les pratiques, de réfléchir** aux publics prioritaires, **aux articulations entre secteurs, à la continuité des soins**, au rôle des familles, à la liberté de choix des personnes. Il s'agira aussi et surtout de pouvoir repérer les initiatives porteuses. » (circulaire du CRéSaM)

#### 2. Le travail du SEPT en santé mentale,

##### auprès d'usagers vulnérables et des structures ou des professionnels du secteur

Depuis l'année 2008, le Service d'Etude et de Prévention du Tabagisme (acronyme SEPT) s'est investi continuellement dans l'abord des publics fumeurs affectés par la déficience intellectuelle ou souffrant de maladie mentale, en détresse psychiatrique<sup>1</sup> :

Abord / accompagnement des personnes **et** des équipes entourant ces consommateurs peu ciblés par les circuits de soin conventionnels avec, pour objectifs : une évolution des pratiques et, plus essentiellement, des représentations (problématisation de la fume)<sup>2</sup> ; une intégration de références et de ressources adaptées / outils spécifiques visant la débanalisation du comportement tabagique et la **mise en projet** des consommateurs... sans être obnubilés par un objectif qui se réduirait au sevrage à court ou moyen terme...

Un slogan traduit la philosophie de l'intervention :

**Consommations tabagiques en institution : l'important c'est d'avancer, pas d'arrêter ☺**

Dans un référentiel TCC/promotion de la santé/réduction des risques... et sans déroger aux principes humanistes, les productions du service et les actions que déploie notre équipe en faveur du terrain sont coordonnées par Dolorès Corso, psychologue et tabacologue.

---

<sup>1</sup> En fonction des pathologies, on identifie parfois plus 80 % de fumeurs parmi les patients de psychiatrie. L'inertie de structures ou de soignants quant à la prévention n'a pas à faire l'objet d'un jugement de valeur : ils partagent un vécu d'échec, un sentiment d'impuissance... ou la compassion qui, finalement, *justifie* le tabagisme et rend suspect tout projet de réduire ou de congédier cet investissement rituel « *s'ils n'ont plus que ce plaisir, n'y touchons pas, de grâce...* »...

Or, un élan motivationnel accentué par la conscience des méfaits de la cigarette est constaté chez la plupart des patients.

<sup>2</sup> Désireuses d'une aide ou juste ambivalentes à l'égard de leur consommation tabagique, motivées souvent mais démunies face à la dépendance rituelle et physique, les personnes ou les patients pourraient ne pas rencontrer des réponses adéquates à leur attente... Les professionnels qui les accompagnent ont aussi, parfois, des représentations faussées de la problématique : « *les résidents / les patients n'y arriveront jamais* » ; « *je ne crois pas qu'ils soient demandeurs* ».

Notre équipe est sensible à ces difficultés liminaires et, sur invitation, pourra dynamiser les équipes et les structures. En effet, le secteur est désormais beaucoup plus perméable à ces questionnements. L'inconfort ou la relative inertie des professionnels, avant tout, s'enracinait dans l'insécurité : la carence était manifeste au niveau des outils mis à la disposition des éducateurs ou des soignants, tandis que se posait aussi douloureusement, chez eux, la question : « *quelle est ma légitimité ?* ».

Nous avons mis au point des formations, des stratégies, des outils *sur-mesure*, à la faveur de partenariats multiples avec 'le terrain'. Désormais, ces moyens contribuent, sur une autre échelle, à favoriser l'accompagnement des publics – sans négliger celui des équipes – afin de faire éclore / à développer des projets, des offres de soin pleinement conformes au cadre institutionnel, au potentiel des personnes et des professionnels, avec un phasage agréable au niveau des objectifs et des pratiques adoptées : pour évoluer, ne songeons plus à l'arrêt, plus attentifs aux ressources / aux besoins de la personne, à son bien-être, à ce qu'elle peut mettre en place et valoriser pour écarter la cigarette.

### 3. Améliorer l'aide au fumeur en santé mentale : peut-on compter sur vous ?

**Les praticiens de l'aide au fumeur<sup>3</sup> ont un rôle à jouer dans l'égalisation des chances auprès de ces publics.** Dès à présent, nous vous sollicitons pour augmenter la surface de l'offre à des fumeurs dont la vulnérabilité ne saurait vous échapper.

Nous serons heureux de partager vos questionnements, ce champ d'expérience et les moyens disponibles à présent pour débanaliser la fume au sein des structures et pour amorcer l'aide aux personnes, au patient fumeur, au consommateur où qu'il soit mais plus encore où qu'il en soit.

#### **Partant... pour un jour de formation proposée aux tabacologues, aux soignants (sans exclusive) ?**

Dans le cadre d'un séminaire centré sur l'aide aux publics fumeurs en santé mentale – deux moments vous sont proposés, le choix vous en revient –, le SEPT s'attachera donc à préparer/soutenir tout professionnel ouvert à la problématique et désireux d'optimiser l'aide au patient fumeur, au départ de sa pratique : la journée<sup>4</sup> prévoit **six heures d'échanges et de formation visant la transmission de références et l'intégration de mesures institutionnelles, attitudes et compétences /outils propices au changement.**

#### **Participez à la journée de formation**

##### **L'aide aux publics fumeurs en santé mentale :**

Valorisation des stratégies mises en œuvre auprès des personnes affectées par une pathologie psychiatrique ou par la déficience intellectuelle

**A Mons : Samedi 16 septembre 2017 - Mardi 19 septembre 2017 de 9h00 à 16h00 (lieu exact à définir selon les inscriptions reçues)**

**Inscription obligatoire (pour le 8 septembre 2017 au plus tard) via le bulletin d'inscription ci-dessous**

**Participation repas et boisson : 20 euros** (L'inscription sera validée à la réception du paiement de la participation)

**Personne de contact :** Dolorès Corso, cheffe de projet



<sup>3</sup> Tabacologues, médecins, paramédicaux, *de facto*, vous l'êtes.

<sup>4</sup> Si vous développez la sérénité profitable au soin particulier que réclament ces publics, avec un sentiment d'efficacité personnelle, **vous pourriez, durant la semaine de la santé mentale, étoffer l'offre aux institutions qui le souhaitent** (en psychiatrie tout comme au profit des personnes affectées par la déficience) afin d'y réaliser, dans la sensibilité voulue, des **activités co-construites avec la structure hébergeant l'initiative** (avec, pour objectif la débanalisation / la prévention des comportements tabagiques), à la faveur d'un groupe de parole ou d'un stand où seraient :

- valorisée la réflexion de l'utilisateur ;
- diffusées des informations / des conseils adaptés ;
- pratiquées des mesures de monoxyde de carbone expiré.

Informations pratiques (lieu/dates/horaires...) : à négocier avec les institutions demandeuses.

Bulletin d'inscription à nous retourner pour le 8 septembre 2017 au plus tard

Par mail : [email@sept.be](mailto:email@sept.be)

Par courrier postal : SEPT asbl - Rue de la Seuwe 17 - B 7000 Mons

Nom : .....

Prénom : .....

Institution : .....

Adresse : .....

.....

CP : ..... Ville : .....

Téléphone / GSM : .....

Mail : .....

Participera à la journée du (cocher une date)

samedi 16 septembre 2017

mardi 19 septembre 2017

Le montant de la participation pour le repas de midi et les boissons s'élève à 20,00 euros à verser sur le compte BE54 0013 8717 7697 au nom du SEPT asbl

*(L'inscription sera validée à la réception du paiement de la participation)*